

CHLORE LIQUIDE

Désinfectant

1. PROPRIÉTÉ

Désinfectant liquide " spécial piscine " contenant :

- Un stabilisateur de calcaire pour empêcher l'entartrage de la crépine d'aspiration et des tuyaux.
- Un stabilisateur de taux de chlore pour éviter sa déperdition lors du stockage.
- Un inhibiteur de corrosion pour préserver les parties métalliques.

2. MODE D'EMPLOI

■ **Injection par pompe doseuse** : Introduire la crépine d'aspiration de la pompe directement dans l'emballage du produit. L'injection se fait sur le circuit de recyclage.

■ **Dosage initial** : 3,5 à 4 l pour 100 m³ d'eau.

Appoint journalier : Très variable, il est fonction des saisons, filtrations, fréquentations, température de l'eau etc...

Pour les piscines publiques, il y a lieu de se reporter à la réglementation en vigueur.

3. COMPOSITION

Contient de l'hypochlorite de soude.

Produit agréé par le ministère de la santé publique.

Formule déposée au centre anti-poison de Marseille : 04 91 75 25 25

4. PRECAUTIONS D'EMPLOI

R31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 : Provoque des brûlures.

R37 : Irritant pour les voies respiratoires.

S1/2 : Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, consulter un spécialiste et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des yeux, du visage.

S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette.)

5. CONDITIONNEMENT

Bidon de 23 kg.